

**CONSEIL MUNICIPAL**

**DU JEUDI 13 AOÛT 2020**

Nbre de conseillers en exercice : 19

Présents : 13

Votants : 18

**L'an Deux Mil Dix-vingt, le 13 août, à 20h00**

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Priest-sous-Aixe, dûment convoqué le **06 août 2020**,  
S'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur BARRY Philippe, Maire**,

**Présents : Mmes BEAUPEU Muriel-de FERLUC Véronique- LARCHER Sarah-MARQUET Malika-  
MAURY Michèle-TREBUCHERE Céline  
MM. BERROU Yves - CHARBONNIER Romain-GUEYSSET Daniel –JAMMET Thierry-  
PAULHAN Eric-PICOU Antony-**

**Excusés : M.AUVERT Pascal qui donne procuration à M. PAULHAN Eric  
M.CHARBONNIER Laurent qui donne procuration à M. PICOU Antony  
Mme LACORRE Brigitte qui donne procuration à M. PICOU Antony  
M.METZ Guillaume  
MILAZZO Amélie VIRANTIN Sandra**

**Absents :**

**Secrétaire :Mme BEAUPEU Muriel**

**Ordre du jour :**

- *Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 30 juin 2020*
- *Validation de l'emplacement de la future garderie*
- *Commission des impôts directs : proposition des membres*
- *Décision modificative pour prévoir les crédits pour la remise gracieuse des loyers professionnels*
- *Convention validant l'augmentation des tarifs de portage des repas (CCAS Aix-sur-Vienne)*
- *Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) ENEDIS*
- *Convention pour la commande groupée d'équipements de protections sanitaires Covid 19 – CCVV*
- *Abattement spécial de la valeur locative (10%) à destination des personnes handicapées*
- *Rétrocession dans le domaine public du Bien de section des Richards*
- *Validation de l'offre bancaire du Crédit Agricole (emprunt pour le financement des travaux du local de la boulangerie – 100 000€)*
- *Questions diverses*

**Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 30 juin 2020**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 30 juin 2020.

**Validation de l'emplacement de la nouvelle garderie**

**Délibération 2020/33 :** Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir le site 1, c'est-à-dire l'emplacement de l'ancienne garderie. Une demande de subvention sera présentée au conseil départemental ainsi qu'à tout organisme susceptible d'apporter une aide financière pour la réalisation de ce projet.

**Commission des Impôts Directs : proposition des membres**

**Délibération 2020/34 :** Considérant que cette liste doit comporter au minimum *vingt-quatre* noms, la commune comptant moins de 2000 habitants, la liste des personnes suivantes à proposer est validée : M. CHEROUX François, M. CHAMINADE Daniel, M. PERRIER Alain, M. DELBOS Gérard, M. NAUDET Didier, M. BOSREDON Frédéric, Mme ROUX Marie-Claude, Mme DEBORD Chantal, Mme DOMENGET Alexandra, M. GRAND Christophe, Mme TENEZE Gisèle, Mme PAUDAT-ROGER Amandine, Mme MERIGAUD Martine, M. FAUCHER Alain, M. de FERLIC Gilles, M. LEBOUTET Gilles, M. DEBORD Christian, M. GANDOIS Michel, M. CHAZELLE Yves, M. DUGAST Jérôme, M. THARAUD Gérard, M. REY Patrick, M. PEREZ Jean-François, Mme JACQUET Liliane.

**Décision modificative pour prévoir les crédits pour la remise gracieuse des loyers professionnels**

**Délibération 2020/35 :** Afin de constater comptablement la remise gracieuse des loyers professionnels durant la crise sanitaire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide les modifications budgétaires suivantes :  
Compte 678 (dépenses) : + 4000 €

Compte 752 (recettes) : + 4000 €

**Convention validant l'augmentation du tarif de portage des repas (CCAS Aix-sur-Vienne)**

**Délibération 2020/36 :** Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition applicables en 2019 :  
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de valider le nouveau tarif de portage de repas, à savoir 7.65 € HT (8.50 € TTC) et la participation de la commune à hauteur de 1.20 €, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

**Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) ENEDIS****Délibération 2020/37**

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la RODP ENEDIS de 217 €.

**Convention pour la commande groupée d'équipements de protection sanitaire Covid 19-CCVV**

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention conclue avec la communauté de communes du Val de Vienne pour effectuer la commande groupée de masques et visières de protection sanitaire.

**Abattement spécial de la valeur locative (10%) à destination des personnes handicapées**

**Délibération 2020/39**

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'instituer l'abattement spécial à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides répondant à l'une des conditions imposées par les codes de la sécurité sociale et de l'action sociale ainsi que des personnes hébergeant dans son habitation principale une personne répondant à l'une des conditions visées.

**Rétrocession dans le domaine public du bien de section des Richards**

**Délibération 2020/40 :** Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide la rétrocession de la parcelle AB 15 constituant un bien de section. Cette parcelle appartiendra alors au domaine public communal.

**Validation de l'offre bancaire du Crédit Agricole (emprunt pour le financement des travaux du local Boulangerie-100 000 €)**

**Délib 2020/41 :** Le Crédit Agricole Mutuel Centre Ouest ayant remis l'offre la plus avantageuse, le conseil décide de souscrire cet emprunt auprès de cet organisme. Montant : 100 000 €, taux d'intérêt annuel fixe : 0.83%.

**Autorisation de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et pour faire face au remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent non titulaire absent Délib 2020/42 et 2020/43**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h31.

